



Intervention de
Jean Pierre Nicolas
Député de l'Eure

RENCONTRES PARLEMENTAIRES SUR LA ROUTE ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

État des lieux

- ◆ Un parc moto en augmentation 60% entre 1996 à 2007 pour atteindre aujourd'hui environ 2.9 millions.
- ◆ Les 2RM représentent **1,6 % du trafic mais sont impliqués dans plus de 25% des accidents mortels. Parmi les victimes d'accidents en 2RM en 2009, 1 189 ont été tués.**
- ◆ **23 fois plus de risque d'être tué en 2RM qu'en véhicule léger.**
- ◆ **Les jeunes particulièrement concernés par la mortalité routière en cyclomoteurs. 57,2 % des personnes tuées en cyclomoteur ont moins de 25 ans.**

◆ Que faire pour sauvegarder des vies d'utilisateurs de 2RM ?

1. Agir sur le comportement du conducteur  Formation
2. Adapter les équipements routiers  aménagement de la voirie
3. Mieux partager l'espace public
4. Favoriser l'équipement des conducteurs

Agir sur le Comportement du Conducteur de 2RM

- ◆ Formation dès le plus jeune âge pour un meilleur apprentissage des règles à suivre sur la route
- ◆ L'épreuve chronométrée du permis A est très controversée

Adapter les équipements routiers : aménagement de la voirie

- ◆ Les obstacles latéraux causent de très nombreux tués : 2 626 en 2002.
- ◆ Les rails « de sécurité » non doublés constituent de véritables guillotines (65 tués par an)

Suggestions :

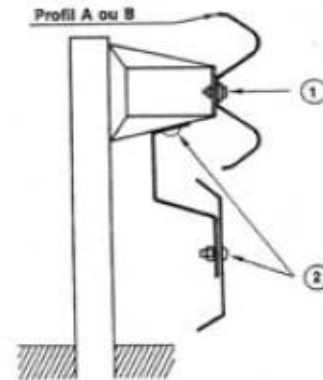
- ◆ Modifications de la norme Européenne EN 1317 sur les glissières de sécurité
- ◆ Construction et aménagement des routes, supprimer les obstacles rigides au profit d'obstacles qui se déforment lors des chocs

L' écran rail-plast de la société SODILOR



• L'écran Rail-Plast de la société Sodilor (Circulaire d'agrément n°98-19 du 22 mars 1999)

L'écran Motoprotec de la société EUPARC, circulaire d'agrément n° 96-58 du 24 juillet 1996. L'écran inférieur standard : de la société SEC-ENVEL, circulaire d'agrément n° 88-49 du 9 mai 1988.



société Sec-Envel (écran en tôle profilée)

Mieux partager l'espace public

- ◆ Dans plus de 50 % des cas d'accidents analysés, les accidents impliquant un 2RM sont causés par la faute d'un véhicule adverse et dans 70 %, le tiers mis en cause reconnaît ne pas avoir vu le motard

Suggestions :

- ◆ Améliorer la détectabilité du 2RM
- ◆ Former et sensibiliser les autres usagers ne sont pas assez formés à la coexistence avec les 2RM
- ◆ Améliorer la visibilité des utilisateurs de 2RM
- ◆ Expérimenter la remontée de file sur les voies les plus à gauche à une vitesse n'excédant pas 20 Km/h par rapport à celle des autres véhicules

Favoriser l'équipement spécifique des 2RM

- ◆ À moto, la carrosserie, c'est le motard !
- ◆ À ce jour, seul le port du casque est obligatoire; les médecins constatent que les dommages les plus lourds concernent la tête et le buste

Suggestions :

- ◆ Favoriser l'achat d'équipements complets (gants, blouson, bottes, pantalon... soit environ 1000 euros par personne), en appliquant une TVA à 5,5% (une vie n'a pas de prix)
- ◆ Accentuer la recherche publique pour la mise au point de gilet AIRBAG assortis d'un label